

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 29 MARS 2021

L'an deux mil vingt-et-un et le Vingt-neuf Mars à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de BUS-LA-MÉSIÈRE, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la Présidence de Mr BARBIER Guillaume, Maire

Étaient présents :

BARBIER Guillaume,
BLANCHARD Philippe,
HERIN Christophe
BOISSIERE Rhida
CRESPÉL Brigitte
POIZEAUX Nicole
POIZEAUX Patrick
MANSARD Alain

Étaient absents :

CORDONNIER Manhattan
DELY Jean-Michel

Absent Excusé :

DELY Jean-Michel

Pouvoir : DELY Jean-Michel à M. POIZEAUX Patrick

Secrétaire de Séance : M. HERIN Christophe

ORDRE DU JOUR ORDRE DU Jour

1. Approbation du dernier PV du 08 Février 2021
2. Délibération choix de l'entreprise pour l'Entretien des Espaces vert
3. Délibération pour le changement de l'imprimante de la Mairie.
4. Avis du conseil municipal : Passage d'un poissonnier dans la commune.
5. Site Web de la commune.
6. Paiement du titre de fonctionnement scolaire de Roye : 704.30
7. Questions Diverses

Début de séance 18h30

Monsieur Le Maire demande à modifier l'ordre du jour, et rajoute donc un point, et rajoute le point suivant :

- **Travaux de rénovation du pignon de la Mairie et du mur arrière du préau**

Ce que le conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présent.

1. Approbation du dernier PV du 08 Février 2021
2. **Délibération choix de l'entreprise pour l'Entretien des Espaces vert**

Monsieur Le Maire informe,

les membres du conseil qu'il a reçu deux proposition de devis pour l'entretien annuel des espaces vert de la commune savoir :

- R.M PAYSAGE pour un montant de 10765€ HT
- SARL LEDOUX pour un montant de 7800€ HT

Choix de l'entreprise de La SARL LEDOUX à L'unanimité des membres présents.

3. Délibération pour le changement d'imprimante de la commune.

Monsieur Le maire propose,
Que l'imprimante de la Mairie soit changée car l'actuelle imprimante est obsolète, pas de possibilité de scan et les impressions sont de mauvaises qualités, et en location auprès de la société Ricoh deux devis sont proposés mais le conseil municipal souhaite que Monsieur le maire fasse d'autres devis et acte pour l'achat d'une imprimante.

4. Avis du conseil : Passage d'un poissonnier dans la commune

Monsieur Le Maire informe,
les membres du conseil que la commune a reçu la demande d'un poissonnier qui souhaite passer une fois par semaine dans la commune. Il souhaite avoir l'avis des membres du conseil car cela permettrait de relancer la vie locale.
Le conseil émet un avis favorable au passage d'un poissonnier dans la commune une fois par semaine.

5. Site web de la Commune.

Monsieur Le Maire informe,
les membres du conseil qu'il a été informé qu'un site avait été mis en place par le département, il propose de relancer ce site afin de communiquer avec la population sur les informations de la commune et ceux du comité des fêtes
Le conseil municipal émet un avis favorable pour la mise en service du site Web de la commune.

6. Paiement du titre de fonctionnement SIRP-BOULOGNE-CANNY-CONCHY LES POTS

Monsieur Le Maire informe,
Les membres du conseil qu'il a de nouveau reçu une relance pour le paiement des frais de fonctionnement du SIRP-BOULOGNE-CANNY-CONCHY LES POTS pour un paiement de 710 € et souhaite de nouveau avoir l'avis du conseil pour le paiement de celui-ci.
Le conseil municipal émet un avis défavorable

7. Délibération travaux de rénovation du pignon de la mairie

Monsieur Le Maire informe,
Les membres du conseil qu'il a reçu des devis pour les travaux de rénovation du pignon de la mairie et du mur arrière du préau, à savoir :

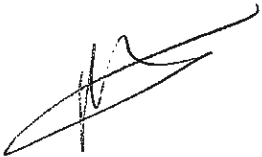
- DEBOOM Geoffrey
- ETS FEUTREZ

Il propose aux membres du conseil de délibérer pour choisir l'entreprise qui devra intervenir.
Le conseil municipal après en avoir délibéré décide à l'unanimité des membres présents de prendre l'entreprise DEBOOM pour les travaux de rénovation du pignon et de réparation du mur arrière du préau et Autorise monsieur Le Maire à signer le devis.

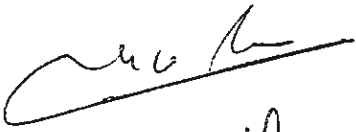
8. QUESTIONS DIVERSES

- ✓ Monsieur Le maire informe les membres du Conseil municipal que l'entretien de l'horloge de l'église a été faite par l'entreprise HUCHEZ
- ✓ Monsieur Le maire devra faire des devis pour l'élagage des sapins derrière la Mairie.
- ✓ Monsieur Le Maire informe les membres du conseil que la commune a reçu une demande d'exposition canine pour les mois de MAI et SEPTEMBRE, le conseil municipal émet un avis favorable et précise que la salle polyvalente ne sera pas accessible pour l'évènement.
- ✓ Le conseil municipal valide le devis de l'entreprise Huchez pour l'horloge de l'église.
- ✓ Monsieur Le Maire informe les membres du conseil qu'il est toujours en attente des devis pour les routes.

Fin de séance 19h30


Gonzales

Bluespel
Knox




D. Miller




Zuber